



**COMPTE-RENDU DU CTL 3 bis**  
**29 MARS 2022**

**1- OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATIONS 2022**

- **Déménagement DE LA TRÉSORERIE PAUL GUIRAUD**

Arrivée de PAUL GUIRAUD à la DDFIP de CRÉTEIL en juillet 2022.

Le responsable et son adjoint auront un bureau individuel et il y aura un bureau collectif pour les agents. Les travaux sont en cours de finalisation. Les agents de la trésorerie Paul GUIRAUD auront accès à la restauration collective de CRÉTEIL. La direction nous indique qu'il y a des priorités pour mutation dans ce cas. Les agents qui ne veulent pas suivre peuvent les faire valoir.

*Rappelons tout de même qu'avec les restructurations NRP, bon nombres d'agents pourront faire valoir des priorités. Et si l'on prend en considération que la règle du surnombre ne s'applique plus dans les services, peut-on encore parler de priorité ?*

- **Déménagement du SIE de VILLEJUIF au SIE de L'HAY**

**Restauration** : les agents du SIE de VILLEJUIF, tout comme les agents de L'HAY, auront droit aux tickets restaurant le temps que la restauration collective reprenne. Cela implique qu'il doit y avoir un espace restauration sur place. Avec l'arrivée des agents de VILLEJUIF, l'espace restauration prévu à L'HAY va devenir trop petit (il contient actuellement 8 places). Mme MORIN répond que les agents seront dans une situation provisoire, qu'il n'y a pas 100 % des agents en présentiel tous les jours (congrés, télétravail, maladie ...), et que des plages horaires pourront être mises en place et devront être respectées. Elle précise également que les agents peuvent manger en moins de 45 minutes et faire autre chose du reste de leur temps de pause. Mme MORIN précise que la doctrine habituelle est de faire les travaux en site occupé et donc que ce déménagement est un point positif pour les agents.

*Ce qui a motivé les plages horaires à la cantine de CRÉTEIL était la pandémie. Or, au cas présent, les contraintes sont liées au NRP. La CGT rappelle que ces travaux sont réalisés dans l'urgence et qu'ils ne doivent pas porter préjudice aux agents.*

**Archivage** : le SIP de L'HAY doit accueillir les archives du SIE de VILLEJUIF dans l'espace où les agents déjeunaient. Le principe, pour la direction, est d'économiser les armoires du 2<sup>e</sup> étage. Il nous est indiqué que le SIE de VILLEJUIF a fait du tri et que L'HAY a bien nettoyé donc il pourrait rester quelques tables pour que les agents déjeunent. Il faut encore du temps pour estimer le nombre d'archives du SIE à venir. Il y a une possibilité de stockage à VALENTON. Calendrier : départ au plus tard au 31/08/2022.

**Parking** : rencontre de la DBLI avec un gestionnaire pour une possibilité de places de parking supplémentaires (à 2 minutes à pied du centre des finances publiques). Il y aurait

une vingtaine d'emplacements, ce qui serait suffisant pour les agents arrivants. Les négociations sont en cours. A priori, pas de possibilité de garer des vélos pour des raisons de sécurité.

- **Fusion de la trésorerie de NOGENT et du SGC de VINCENNES**

Déménagement prévu au 01/09/2022.

La Direction nous précise que lorsqu'il y a une opération de regroupement de deux services, il est naturel de réorganiser les services. Le SGC est une nouvelle forme d'organisation sur lequel l'administration et travaille encore et doit être plus proche des régies. De nouvelles questions arrivent continuellement. On nous précise qu'il n'est pas exclu de revoir l'organisation et que des réaménagements sont toujours possibles concernant les horaires d'ouverture des services. Il est précisé que le standard téléphonique est aligné sur les horaires du site accueillant.

On nous précise également que les horaires d'ouvertures des SIP ne respectent pas toujours les préconisations de la DG. L'idée est d'augmenter les plages d'ouvertures qui ont été restreintes en 2021 afin de ne pas être en deçà des recommandations nationales. Il n'y a pas de calendrier précis. Cette mise en place sera longue.

*La CGT fait remarquer que sur le site de VINCENNES, la salle de restauration n'est pas utilisable puisque la cloison amovible n'est pas arrivée. Les agents sont obligés de courir au restaurant de l'EPADH pour aller se restaurer. La DBLI précise que cette cloison sera positionnée à compter 18 avril, puis la logistique interviendra pour poser les tables de la salle de réunion. La CGT rappelle que la cloison amovible était prévue depuis le début des opérations.*

- **Fusion de la trésorerie de VILLIERS et du SGC de ST MAUR**

Création du SGC au 01/09/2022

- **Transformation de la trésorerie d'ORLY en SGC**

Création du SGC au 01/09/2022. VILLENEUVE SAINT GEORGES rejoindra le SGC d'ORLY ultérieurement.

- **Déménagement de la trésorerie de CACHAN au sein du CFP d'IVRY et fusion avec le SGC d'IVRY**

En septembre 2022.

Les agents auront droit aux tickets restaurant suite à la fin de l'accès à la restauration de la RATP.

*Attention, il y a un impact fort sur le nombre d'agents avec 5 agents en moins.*

- **Déménagement du SIP d'IVRY dans les locaux du SIP de VITRY avec maintien d'une antenne à IVRY.**

Novembre 2022. La fusion des deux SIP aura lieu en 2023.

Définition d'une antenne selon la direction : perenne mais avec revoyure en 2026. La Direction nous indique que concernant la définition de l'antenne, les travaux sont en cours. Du point de vue des mutations, les règles de mutation et de priorité seront appliqués. Un agent qui demande une antenne doit être conscient qu'il va faire de l'accueil physique, téléphonique ... Le but est de stabiliser les équipes le plus vite possible. En fonction de l'aspect métiers, les agents choisiront soit l'antenne, soit le back office. Le chef de service va consulter les agents. S'il y a plus d'agents qui veulent rester à l'antenne que de poste, le choix se fera à l'ancienneté. Pour le mouvement local qui arrive, les agents concernés n'ont pas à y participer pour être positionné sur l'antenne. La priorité s'applique l'année de la fusion donc en cas de fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour la campagne 2023. Avant, les services vont se créer donc il faut des agents. Cela se fera par la discussion.

La direction se serait rendu à CHAMPIGNY, ST MAUR, IVRY et VITRY pour expliquer ce dispositif aux agents.

*Avec les réorganisations, les suppressions d'emplois sont flagrantes.*

- **Déménagement du SIP de SAINT MAUR à CHAMPIGNY**

Il y a des sujets immobiliers (électricité, fenêtres ...) à CHAMPIGNY, qui ont déjà été signalés dans le cadre du CHSCT. De véritables travaux sont-ils prévus avant l'arrivée des agents de ST MAUR ? Il nous est répondu que les travaux relèvent du programme 723 donc sont à la main du préfet et devraient avoir lieu l'année prochaine (la programmation se fait en août pour l'année prochaine).

**La CGT Finances publiques 94 rappelle qu'elle est attachée au réseau de proximité et qu'elle demande toujours l'arrêt du NRP. Nous votons donc CONTRE l'ensemble de ces opérations.**

## **2 – RÉORGANISATION DES SECTEURS D'ASSIETTE DU SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE CRÉTEIL**

Création de 2 secteurs d'assiettes au lieu de 3 pour mieux répartir les dossiers et anticiper les départs en septembre prochain.

La réorganisation se fera au 1<sup>er</sup> septembre 2022. La prise en compte dans les applications ne pourra avoir lieu qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2023. En attendant, les listes Iliad maintiendront les 3 secteurs.

L'objectif est de faire face à des contraintes RH et d'équilibrer la charge de formation des nouveaux agents.

Pour la direction, des questions se sont posées lors de la réunion sur l'organisation de demain dans les SIP. Est-ce que le travail par secteur d'assiette est toujours d'actualité de nos jours ? Comment créer de nouvelles marges de manœuvres avec cette nouvelle donne extérieure. Il faut faire évoluer l'organisation aussi vite que les besoins des contribuables et les applications informatiques.

*La CGT précise que c'est bien de réorganiser mais ce qu'il faut, c'est du monde sur les chaises pour faire le travail.*

Il nous est précisé que l'objectif est que l'ensemble des SIP réfléchissent à la mise en place d'organisation interne, comme cela a été fait à CRÉTEIL. Cela va dans le sens des nouveaux pôles créés dans les SIP fusionnés. Le pôle transverse règle les e-contact

simple, et seuls les questions les plus complexes sont transférés aux pôles recouvrement et assiette. Le pôle transverse ne fait pas que répondre à des questions, il participe à l'accueil téléphonique et physique, il traite des dossiers simples (délai de paiement simple).

**La CGT Finances publiques 94 s'abstient de voter. Certes il n'y a pas d'opposition directe des agents à cette réorganisation, mais le problème reste le manque de personnel, qui contraint les agents à accepter cette organisation.**

### 3 – ORGANISATION D'UN ACCUEIL PRIMAIRE D'ORIENTATION DES USAGERS SUR LE SITE DE CRÉTEIL

Deux agents pactes sont arrivées au 01/12/2021 et ont été rattachée au SIP de CRÉTEIL. Elles exercent au sein de la cour du site pour les réorienter et répondre à leur question, via des tablettes numériques.

Il est prévu de renforcer et professionnaliser cette mission.

Un espace dédié va être créé dans le service courrier. Ces agents pactes vont accueillir dès en amont les contribuables.

Ce guichet permettra également la délivrance de tickets.

Bureau donnant sur l'extérieur, les gens attendront dehors.

Un vigile à l'entrée qui aura un écran de contrôle pour connaître le numéro de l'utilisateur et le faire entrer.

*La CGT pose la question du remplacement des agents pactes en cas d'absence. Il nous est répondu que l'essentiel de l'accueil physique concerne le SIP donc c'est plus naturel que ce soit un agent du SIP qui assure cette mission (un agent serait OK pour le faire).*

L'ensemble des services ont été associés à cette problématique. L'idée est de continuer sur cette voie et de faire en sorte que chacun se sente responsable. Il ne faut pas que l'agent pacte gère tout seul un esclandre qui aurait lieu en bas. Le GFA va donner des éléments de volumétrie, pour voir ce qui marche bien ou non et adapter le dispositif si besoin.

Le but est d'alléger les files d'attente et que l'ensemble des usagers ne patientent pas pour rien. *Cet accueil va perdurer dans le temps. La mission va-t-elle se transformer en poste de C ou y aura-t-il toujours des agents pactes ?* Aucune réponse

Il est demandé à la direction s'il est prévu que les vigiles restent en place. Il nous est répondu que les vigiles restent jusqu'au 30 juin 2022 (sur tous les sites). Idem pour la campagne recouvrement. Il y aura sûrement une restriction pour 2023. Problème du coût selon la direction (300 000 €).

*Pour la CGT, la sécurité des agents ne devrait pas avoir de prix !*

## QUESTIONS DIVERSES

- *La CGT pose la question des ordinateurs en libre service durant la campagne IR : qui va les gérer, combien seront mis en place ?*

Il nous est répondu que lors de la journée nationale de présentation de la campagne déclarative, la DG a réaffirmé sa volonté de remettre en place les ordinateurs en libre service. La question s'est posée concernant le parcours usager puisqu'une nouveauté cette année : l'utilisation de tablette numérique. Cette tablette va permettre de répondre aux usagers dès la file d'attente, de leur montrer comment se servir de leur espace. L'outil apprécié par les usagers et les agents. Le problème, c'est que les usagers qui se positionnent sur ces postes libre-service ne sont pas autonome. Chaque SIP va organiser son accueil libre service avec l'exigence d'assurer au moins un poste libre service en état de marche. A charge du SIP d'en mettre plus à disposition s'il le peut. Les postes sont en train d'être vérifiés pour s'assurer leur état de marche pour la campagne. RH : 5 droits et 3 recrutements effectifs. Volonté de recruter sur VILLEJUIF et VITRY avant le 31 mars mais aucune candidature (*on se demande bien pourquoi !*).

- *La CGT fait demande des précisions sur les permanences dans les EFS, pendant la campagne IR, suite à l'audioconférence du 21/03.*

Il nous est répondu qu'il y aura bien des permanences dans les EFS pendant la campagne mais en visioconférence. Si l'animateur de l'EFS n'a pas pu répondre de manière autonome, l'idée est qu'il puisse proposer un RDV à l'utilisateur en visio directement depuis l'EFS. Chaque SIP doit vérifier que la liaison visio soit fonctionnelle et qu'elle reste active.

- *La CGT demande des précisions sur le fait que le SIP qui recevra une déclaration qui ne dépend pas de lui devra la traiter directement.*

Il nous est répondu que la saisie n'aura plus lieu dans ILIAD mais dans GESTPAS. Il y aura une gestion plus fluide des déménagements. L'idée, comme il y aura une base unifiée, est de traiter la déclaration sur place et de ne plus l'envoyer au SIP d'origine pour traitement. MAHO : il va y avoir une balance entre les usagers qui arrive dans le 94 et ceux qui partent. Ne sait pas si le stockage des déclarations papier aura lieu dans le 94.

- *Élections professionnelles tests : création des comptes à compter du 08 avril. Elles se dérouleront du 11 au 14 avril.*

*Va t'on pouvoir procéder aux tests cette fois-ci ?*

- *La CGT évoque la problématique de l'accueil de VINCENNES : il n'y a pas de rénovation au niveau de l'accueil. Accueil physique le lundi mercredi et vendredi matin + accueil sur RDV l'après-midi. Le problème est qu'il n'y a pas de vigile l'après midi. Donc les contribuables qui passent lors des fermetures ne comprennent pas pourquoi ils ne peuvent pas rentrer en même temps que les rendez-vous : sont obligés de les faire passer par l'accueil.*

Il nous est répondu que la DG va prendre en charge la rénovation de l'accueil de VINCENNES (SPIB 2C).

- *La CGT demande également ou en est l'isolation de la façade extérieure à VINCENNES.*

La DBLI nous répond qu'elle a obtenu une enveloppe supplémentaire conséquente de 700 000 au lieu de 250 000 euros. Les travaux seront engagés avant la fin de

l'année pour débiter en début d'année 2023. Pour arriver à cette finalité, faut faire le transfert du programme DIE au 723. Il y a le problème de l'augmentation du coût des matériaux qui fait que les enveloppes, qui ont été attribués l'année dernière, ne sont plus adaptées.

- *La CGT fait remarquer que le RDC bas et le 1<sup>er</sup> ont été rénové mais le RDC haut n'a pas du tout été rénové. Les agents ne comprennent pas.*

Il nous est répondu que les travaux ont été faits à minima car c'était trop compliqué de déplacer les agents vu leur nombre. Aucune rénovation n'est prévue pour le moment